

Agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat en Europe

L'agenda d'Oslo pour la formation à l'entrepreneuriat vise à intensifier les efforts d'encouragement de l'esprit d'entreprise dans la société par des mesures systématiques et des actions efficaces. Il présente une panoplie de propositions parmi lesquelles les acteurs concernés peuvent choisir celles qui conviennent le mieux à leur niveau, et les adapter à leur situation locale. Les différents acteurs susceptibles d'intervenir sont indiqués pour chacune des actions proposées.

L'agenda est l'un des résultats de la conférence menée sur le thème "Éducation à l'entrepreneuriat en Europe: stimuler l'esprit d'entreprise par l'enseignement et l'apprentissage". Organisée à l'initiative de la Commission européenne en collaboration avec le gouvernement norvégien, la conférence s'est tenue à Oslo les 26 et 27 octobre 2006, comme suite à la publication de la communication de la Commission sur le même sujet.

Durant cette conférence, les participants ont échangé expériences et bonnes pratiques et ont réfléchi à des propositions pour aller de l'avant dans ce domaine. Les idées émises à Oslo par une vaste représentation d'acteurs concernés (autorités locales, régionales et nationales, associations d'entreprises et chefs d'entreprise, promoteurs de programmes, enseignants, universitaires et étudiants) ont abouti à la définition, sur la base d'expériences couronnées de succès en Europe, d'un catalogue détaillé d'initiatives susceptibles de porter leurs fruits dans l'Union et les pays voisins.

Union européenne
États membres
Autorités compétentes en matière d'enseignement
Autorités locales ou régionales
Écoles ou universités
Organismes intermédiaires [1]
Entreprises ou entrepreneurs

A Cadre pour l'élaboration des politiques	Union européenne	États membres	Autorités compétentes en matière d'enseignement	Autorités locales ou régionales	Écoles ou universités	Organismes intermédiaires [1]	Entreprises ou entrepreneurs
A1 Garantir l'appui des instances politiques , au plus haut niveau, en faveur de la formation à l'entrepreneuriat. Des progrès véritables ne pourront être accomplis sans l'engagement résolu des autorités régionales et nationales ainsi que des ministères concernés, dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.	●	●	●	●	●	●	●
A2 Mieux intégrer la formation à l'entrepreneuriat dans le suivi de la stratégie de Lisbonne (Orientations intégrées pour la croissance et l'emploi) et rendre plus efficace, au moyen d'indicateurs spécifiques, l'évaluation des progrès réalisés par les États membres dans ce domaine.	●	●	●	●	●	●	●
A3 Créer un cadre, à l'échelle européenne , définissant les résultats à atteindre et, par la suite, réaliser une évaluation adéquate des effets des mesures prises. La coordination doit être assurée au niveau de l'UE, par la détermination d'objectifs génériques et des résultats escomptés de la formation à l'entrepreneuriat. Ledit cadre pourrait être renforcé par la mise sur pied d'un Observatoire européen de la formation à l'entrepreneuriat, secondé par des antennes nationales.	●	●	●	●	●	●	●
A4 Mettre en place des stratégies nationales en faveur de la formation à l'entrepreneuriat , comportant des objectifs clairs à tous les niveaux d'enseignement. Ces stratégies devraient faire appel à la participation active de tous les acteurs concernés (publics et privés) et définir des lignes de force générales assorties d'actions concrètes. Ces dernières iront de l'inclusion de l'entrepreneuriat dans les cursus nationaux à l'aide apportée aux écoles et aux enseignants, afin qu'en définitive, les jeunes puissent acquérir des compétences entrepreneuriales tout au long de leur parcours éducatif, selon une ligne cohérente.	●	●	●	●	●	●	●
A5 Constituer des comités de pilotage , aux niveaux national et européen, composés de représentants de tous les acteurs concernés par la formation à l'entrepreneuriat (pouvoirs publics, entreprises, établissements d'enseignement, étudiants, etc.). Ces comités auraient notamment pour mission de fixer des objectifs en matière de formation à l'entrepreneuriat, compte tenu de ses différentes composantes, et de rendre compte des progrès accomplis.	●	●	●	●	●	●	●
A6 Promouvoir la formation à l'entrepreneuriat au niveau régional au moyen d'un programme cohérent rassemblant les acteurs locaux concernés et intervenant aux différents niveaux d'enseignement par une palette d'instruments différents.	●	●	●	●	●	●	●
A7 Favoriser le développement de la formation à l'entrepreneuriat dans le cadre du processus de Bologne en stimulant la mobilité des enseignants (entre pays et entre établissements différents, notamment dans le secteur privé), en reconnaissant le rôle pédagogique d'acteurs n'appartenant pas au corps enseignant (professionnels, chefs d'entreprise, étudiants eux-mêmes) et en instituant des filières de formation à l'entrepreneuriat dans le premier cycle de l'enseignement supérieur universitaire.	●	●	●	●	●	●	●
A8 Rendre plus cohérents les programmes européens de financement dont peuvent bénéficier les projets et activités en faveur de la formation à l'entrepreneuriat (notamment le programme communautaire pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le FSE et le FEDER). Ces programmes peuvent contribuer utilement à soutenir les actions entreprises aux niveaux local et national.	●	●	●	●	●	●	●
A9 Assurer la coordination, au niveau européen, de l'évaluation des programmes et des activités afin que les résultats soient comparables. L'Union européenne pourrait réunir un groupe de chercheurs spécialisés dans la formation à l'entrepreneuriat, qui aideraient à définir des indicateurs ainsi qu'à déterminer des processus pédagogiques représentatifs.	●	●	●	●	●	●	●

[1] Les organismes intermédiaires sont des organisations ou associations professionnelles qui jouent un rôle d'interface entre l'école et l'entreprise et/ou qui gèrent, accompagnent ou assurent le mentorat d'activités ou de programmes de formation à l'entrepreneuriat.

D Activités liées à l'entrepreneuriat dans les écoles et l'enseignement supérieur

D1 Promouvoir certaines qualités entrepreneuriales (curiosité, créativité, autonomie, initiative et esprit d'équipe) dès l'enseignement primaire . Utiliser pour cela des jeux, des bandes dessinées ou d'autres outils adaptés à l'âge des élèves.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D2 Dès l'école primaire, sensibiliser les jeunes élèves au rôle des entreprises et des entrepreneurs dans la société . L'accent mis sur la notion d'"entrepreneuriat responsable" contribuera à renforcer l'attrait de la carrière de chef d'entreprise.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D3 Diffuser dans les écoles un livre racontant les succès de jeunes entrepreneurs , de manière à améliorer leur image de marque et à faire d'eux des exemples à suivre pour les élèves.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D4 Introduire des approches pédagogiques innovantes dans tous les cours , en tant que base nécessaire pour faire naître l'esprit d'entreprise. Élargir le champ des approches pédagogiques utilisées en élaborant les programmes de manière novatrice. L'école doit se fonder sur la curiosité et les aptitudes entrepreneuriales naturelles des enfants.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D5 Dans le cadre de l'évaluation finale d'un programme ou d'un cours de formation à l'esprit d'entreprise, mesurer les aptitudes entrepreneuriales des étudiants et leur décerner un certificat ("permis" entrepreneurial) attestant de l'acquisition de ces aptitudes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D6 Mettre les étudiants en contact avec des entreprises bien réelles et les personnes qui y travaillent , de manière à tisser des liens étroits avec la vie en entreprise. Il faut éviter que les étudiants soient isolés et coupés du monde extérieur à l'école, par exemple lorsqu'ils gèrent une entreprise fictive ou travaillent à la simulation d'un plan d'entreprise.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D7 Autoriser et soutenir les initiatives spontanées d'associations d'étudiants qui souhaitent nouer des liens avec les entreprises et associer des étudiants à des projets liés à l'entreprise. Prendre en compte le temps que les étudiants consacrent à de telles activités et le valoriser au moyen de crédits éducatifs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D8 Associer les anciens élèves aux activités de l'école (ou de l'université) et de la classe (par exemple les anciens ayant fondé leur propre entreprise).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D9 Proposer la formation à l'entrepreneuriat aux groupes défavorisés . Ce type de formation pourrait être tout particulièrement bénéfique pour les jeunes menacés d'exclusion sociale (bas revenus, décrochage scolaire, adolescents menacés de chômage de longue durée, réfugiés, etc.). Ce type d'enseignement est plus susceptible de motiver ceux qui apprennent plus facilement par la pratique et qui ont des difficultés à suivre dans des disciplines plus traditionnelles. Des programmes spécifiquement tournés vers ces groupes ont donné d'excellents résultats tant sur le plan des démarrages d'entreprise qu'au niveau de l'intégration sociale.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D10 Les établissements d'enseignement supérieur devraient intégrer l'entrepreneuriat dans diverses matières de leurs programmes d'étude , car il peut conférer une valeur ajoutée à l'ensemble des cursus (études scientifiques et techniques, mais aussi études littéraires et artistiques). Toutes les facultés ou disciplines devraient organiser des initiatives permettant aux étudiants, à tous les niveaux, d'acquérir de l'expérience en matière d'entrepreneuriat.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D11 Dans l'enseignement supérieur, faire venir des chefs d'entreprise en classe et faire participer directement les étudiants à des projets entrepreneuriaux . Il est plus complexe d'appliquer les méthodes actives d'apprentissage que les approches plus traditionnelles, car les premières supposent d'amener les étudiants à engager leurs émotions et leurs ressentis dans le processus d'apprentissage. Le personnel encadrant l'apprentissage doit dès lors être à même de créer un environnement propice dans lequel les étudiants se sentent suffisamment en confiance pour oser prendre des risques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D12 Accroître le nombre des études de cas européennes pouvant être exploitées en classe dans l'enseignement supérieur. Le travail de groupe sur des cas concrets est une méthode efficace, car il améliore la compréhension des enjeux véritables de l'entrepreneuriat et amène les étudiants à résoudre des problèmes rencontrés dans la vie réelle. Pour plus d'efficacité, il est préférable d'utiliser des études de cas à dimension européenne ou locale plutôt que de les importer des États-Unis.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D13 Améliorer l'image de marque de la démarche entrepreneuriale à l'université : il conviendrait de mettre en place des programmes appropriés de recherche et de doctorat en matière d'entrepreneuriat de manière à constituer une "masse critique" de futurs enseignants dans ce domaine spécifique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D14 Encourager les étudiants, les jeunes diplômés et les chercheurs ayant des idées commercialement viables à fonder leur entreprise , en leur proposant une panoplie de services de soutien dans l'établissement (pépinières, financement, mentorat, etc.).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
D15 Intégrer systématiquement l'évaluation dans tous les programmes . Pour être très efficace, l'évaluation doit être indépendante et comparative (c'est-à-dire qu'elle doit être réalisée avant le début du programme et après son achèvement).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Union européenne

États membres

Enseignement

Autorités régionales

Écoles ou universités

Intermédiaires

Entreprises

E Jeter des ponts et ouvrir l'école au monde extérieur

E1 Encourager la création de communautés d'apprentissage chargées de promouvoir les mentalités entrepreneuriales , en tissant des liens entre les secteurs public et privé, à savoir les écoles, les universités et les entreprises ainsi que les organismes intermédiaires concernés. En particulier, il convient de mieux reconnaître le rôle des organismes intermédiaires qui diffusent et promeuvent les activités en faveur de l'entrepreneuriat dans les écoles et les universités, et jettent des ponts entre l'école et l'entreprise.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E2 Favoriser la participation de partenaires privés à la formation à l'entrepreneuriat, par l'octroi de fonds ou des contributions en nature. Les entreprises devraient concevoir cette participation comme un investissement à long terme et comme un aspect important de leur responsabilité sociale .	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E3 Les entreprises devraient envisager de consacrer une petite fraction au moins du temps de travail de leur personnel à la participation à des initiatives dans les écoles et les universités. En effet, le mentorat assuré par des personnes ayant de l'expérience de la vie de l'entreprise est une composante fondamentale de toute formation à l'entrepreneuriat.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E4 Mettre en place ou soutenir des travaux de recherche pour déterminer comment mieux faire participer les chefs d'entreprise à l'enseignement dans les écoles et les universités. Le monde de l'entreprise a besoin d'être encouragé à travailler plus activement avec les établissements d'enseignement. Des perspectives d'avantages mutuels peuvent fonctionner mais, bien souvent, elles ne sont pas considérées comme des activités appropriées et vérifiables du personnel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E5 Contribuer à développer les qualités pédagogiques des entrepreneurs et des personnes issues du monde de l'entreprise , de manière à rendre plus efficace leur participation aux activités de la classe. Cette mission pourrait très bien être remplie par les organismes à but non lucratif destinés à nouer des liens entre l'école et l'entreprise, ainsi que par les organisations d'entreprises.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E6 Concevoir, mettre sur pied et promouvoir un label "école entrepreneuriale" ou "université entrepreneuriale" , qui serait utilisé de manière volontaire par les établissements d'enseignement. Des critères généraux pourraient être définis à l'échelle nationale et/ou européenne, pour être ensuite adaptés aux contextes et aux systèmes éducatifs locaux. Cette initiative pourrait être mise en œuvre au niveau national par des organismes intermédiaires ayant une expérience approfondie de la formation à l'entrepreneuriat, en coopération avec les instances éducatives et avec les écoles et universités.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E7 Donner aux jeunes la possibilité de développer leurs aptitudes entrepreneuriales en les aidant à créer leur propre "boulot d'été" et à gagner de l'argent grâce à leurs idées et leurs initiatives. De telles activités peuvent être encouragées par une coopération entre écoles, organismes à but non lucratif, entreprises et collectivités locales.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
E8 Mettre en place des Centres pour l'entrepreneuriat au niveau local , chargés d'aider les écoles et les enseignants, de nouer des liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises, de favoriser la participation de chefs d'entreprise et de personnes issues du monde de l'entreprise aux programmes mis en œuvre à l'école et à l'université et de promouvoir des actions de sensibilisation dans la communauté locale.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Union européenne
États membres
Enseignement
Autorités régionales
Écoles ou universités
Intermédiaires
Entreprises

F Communication

F1 Lancer des campagnes de sensibilisation aux niveaux national et européen afin que, dans l'esprit du public, entrepreneuriat ne soit plus seulement synonyme de gestion d'entreprise, mais soit compris dans son sens plus large. Des initiatives à grande échelle pourraient rassembler et coordonner différentes actions mises en place aux niveaux local et national (journée de l'esprit d'entreprise, par exemple, ou année européenne de l'esprit d'entreprise).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
F2 Récompenser les initiatives et programmes de formation à l'entrepreneuriat couronnés de succès en organisant des concours ou des remises de prix.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
F3 Organiser la remise de prix , aux niveaux national et/ou européen, récompensant les entreprises qui se distinguent en consacrant des fonds et du temps de travail de leur personnel à des activités d'enseignement ou de mentorat et, plus généralement, qui participent à des actions dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le présent document décrit les idées qui ont été avancées, lors de la conférence d'Oslo, par les acteurs concernés provenant de 33 pays. Ces points de vue n'engagent pas la Commission européenne.

http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/support_measures/training_education/oslo.htm

